

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE COMMISSION

"LES TENDANCES NOUVELLES DANS L'ORGANISATION ECONOMIQUE DU MONDE "

DISCOURS DE M. Jean REY

Membre de la Commission de la Communauté
Economique Européenne

prononcé le 12 septembre 1966, à l'occasion
du XXXVI^e CONGRES INTERNATIONAL DE CHIMIE INDUSTRIELLE
qui se tient à Bruxelles du 10 au 21 septembre 1966

DISCOURS DE M. JEAN REY

Membre de la Commission de la Communauté
Economique Européenne

prononcé le 12 septembre 1966 à l'occasion
du XXIV^e CONGRES INTERNATIONAL DE CHIMIE INDUSTRIELLE
qui se tient à Bruxelles du 10 au 21 septembre 1966

Monsieur le Représentant du Roi,
Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Ministre,
Mon cher collègue,
Monsieur le Directeur,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En m'invitant à prononcer la conférence inaugurale des assises de ce 36^e Congrès International de Chimie Industrielle, les organisateurs m'ont fait un grand honneur dont je voudrais tout d'abord les remercier. Mais je voudrais ajouter de suite que s'ils ont pensé à moi, c'est sans doute moins en ma qualité d'ancien ministre des affaires économiques de Belgique que comme membre de la Commission de la Communauté économique européenne et représentant d'un de ces organismes récents, inconnus à la veille de la deuxième guerre mondiale et qui tendent maintenant, dans plusieurs continents, à donner au monde une physionomie nouvelle.

C'est de ces changements que je voudrais m'efforcer de vous entretenir. En le faisant j'espère apporter une modeste contribution au sujet qui est de thème général à ce Congrès : "Chimie et civilisation". Je ne perds pas de vue que votre Congrès groupe des représentants de pays de toutes les parties du monde, vivant dans des régimes politiques et économiques très divers, en sorte que vos préoccupations ne se limitent

.../...

absolument pas à celles qui intéressent plus particulièrement l'Europe occidentale et notamment les Etats membres de la Communauté économique européenne. Enfin, il est clair également que le présent congrès se tient en dehors des problèmes de la politique mondiale et je m'efforcerais donc de ne pas les aborder. Ce serait au surplus d'autant plus inopportun que la présente séance solennelle n'a rien d'un débat contradictoire et que je ne voudrais pas abuser du fait que personne n'aurait l'occasion de me répondre !

o
o o

Avant même d'envisager les changements qui se dessinent dans la vie économique internationale, et qui sont l'objet principal de mon exposé, il faut d'abord regarder ce qui se passe à l'intérieur des Etats.

Le fait fondamental est la responsabilité croissante de la puissance publique dans la vie économique.

Ceci peut ne pas frapper les citoyens qui appartiennent à des Etats d'inspiration collective et où normalement la conduite de la vie économique se trouve entre les mains de l'Etat. Ceci peut aussi sembler normal aux habitants d'Etats jeunes, en cours de développement, et chez lesquels la responsabilité économique est inséparable de la notion de développement même. Mais c'est chez les vieilles nations industrialisées, je veux dire celles où la croissance industrielle rapide remonte déjà au siècle dernier, et qui ont traditionnellement basé leur organisation économique sur l'économie de marché, que les changements sont les plus frappants.

Autrefois, nos grands-pères croyaient aux vertus automatiques de la liberté économique. Abaisser les barrières douanières, réaliser la libre circulation des hommes, des marchandises, des services et des capitaux, leur paraissait non seulement le point de départ mais aussi le terme final de la santé économique. Il devait en résulter automatiquement la maximum de prospérité, de croissance équilibrée et de bien-être général.

A peu près plus personne ne croit cela aujourd'hui. Si beaucoup sont restés convaincus des bienfaits de la liberté à l'échelle des individus et

.../...

des entreprises, plus personne ne dénie à la puissance publique une responsabilité fondamentale dans la vie économique. Ce sont sans doute des considérations d'ordre social qui ont d'abord ouvert les yeux sur les lacunes et les injustices du système précédent, caractérisé par des crises cycliques dont les travailleurs portaient le poids le plus lourd et parfois le plus cruel ; mais ce sont des considérations d'ordre économique aussi. Une analyse plus profonde des mécanismes de la vie économique a fait apparaître la nécessité de procédés d'intervention et d'une pensée intelligente se substituant aux hasards aveugles, le besoin d'une autorité qui ne peut être que dans les mains de la puissance publique.

A la différence de nos grands-pères nous croyons aujourd'hui que le rôle de l'Etat n'est pas seulement d'assurer la liberté, mais qu'il est aussi un rôle de responsabilité. L'Etat est responsable de l'équilibre économique, de la croissance dans la stabilité, du plein emploi, de la lutte contre les dépressions comme de la lutte contre l'inflation ; en un mot, il est devenu le pilote du grand navire de la collectivité nationale.

Sans doute, il subsiste beaucoup de nuances, et même plus que des nuances, des divergences profondes, quant aux limites de l'action de l'Etat et quant aux méthodes qu'il doit employer. C'est ce qui explique la diversité qui subsiste des partis politiques et des régimes économiques et sociaux. Il n'empêche que la tendance fondamentale, généralement acceptée, est celle que je viens d'indiquer.

o
o o

Cette évolution se retrouve dans la construction européenne, et c'est la raison pour laquelle je voulais la souligner d'abord. C'est cette évolution intérieure de la pensée économique dans nos Etats occidentaux qui explique pourquoi la Communauté économique européenne a revêtu les formes si particulières que l'on trouve tracées dans le Traité de Rome, et c'est ce que je voudrais mettre en lumière maintenant.

Je ne m'attarde pas aux raisons politiques qui ont poussé les Etats de l'Europe occidentale, à la fin de la deuxième guerre mondiale, à s'unir et à mettre fin à un régime où la souveraineté exclusive des Etats avait conduit à l'exaspération des nationalismes, à leurs rivalités et finalement

.../...

à leurs chocs destructeurs. Les deux guerres mondiales de 1914-18 et de 1939-45 étaient nées toutes les deux en Europe, du choc des nationalismes européens, et par chance, elles avaient été suffisamment rapprochées dans le temps pour avoir été vécues par les mêmes hommes en sorte qu'ils n'avaient pas pu ne pas en être frappés et vouloir en tirer la leçon. Il y avait aussi, bien sûr, cette constatation que les Etats européens n'étaient plus, individuellement, assez grands ni assez puissants pour exercer à eux seuls, une action décisive sur les destinées du monde, en présence des grands Etats américains et soviétiques, et que si les Européens voulaient encore jouer un rôle dans le monde il leur fallait s'unir. L'homme qui a le premier compris cela était Winston Churchill et c'est il y a juste vingt ans, en septembre 1946, à l'Université de Zurich, qu'il a prononcé le fameux discours appelant les Européens à l'union et qui est à l'origine de tout ce que nous avons vécu depuis lors.

Ce qui est remarquable, c'est que les Six, quant ils se sont mis autour de la table pour discuter les grandes lignes de leur organisation future, ont été profondément influencés par l'évolution interne de leurs Etats que j'ai mis en lumière au début de cet exposé.

L'originalité du Traité de Rome ne réside pas seulement, en effet, dans les mécanismes institutionnels qui ont fonctionné d'une manière efficace ; elle est surtout dans le fait qu'à côté d'une union douanière, les auteurs du Traité ont entendu construire une union économique.

L'union douanière, c'est une notion classique du XIX^e siècle ; l'union économique au contraire, c'est une notion du XX^e. Dès le moment où les Etats entendaient mettre en communauté leurs économies, ils devaient mettre en commun leurs responsabilités économiques nationales et transférer à la Communauté les pouvoirs des Etats.

C'est ce qui donne à la Communauté économique européenne sa physiologie propre. A côté de l'union douanière elle comporte en germe toutes les politiques communes, politique agricole, politique fiscale, politique des transports, politique commerciale et, par-dessus les autres, la politique économique générale. Tandis que l'union douanière est à présent à peu près réalisée, les politiques communes sont à leur début ; seule

la politique agricole commune a progressé, ces derniers temps, à pas de géants et est en avance sur le calendrier du Traité. Il ne fait pas de doute que l'élaboration et la mise en fonctionnement de toutes ces politiques va constituer l'essentiel de la tâche interne des autorités communautaires dans les prochaines années.

Permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse : c'est cette construction particulière du Traité de Rome qui rend compliquées les opérations d'élargissement de la Communauté économique européenne, soit sous forme d'adhésion, soit sous forme d'association. S'il ne s'agissait que d'union douanière il ne serait pas difficile d'admettre de nouveaux membres, surtout lorsque le niveau de leur tarif douanier, comme c'est le cas pour la Grande-Bretagne, par exemple, est très voisin de celui de la Communauté. Mais s'il s'agit en réalité de tout autre chose.

Sans doute des raisons de caractère purement politique ont-elles pesé sur les négociations précédentes et expliquent leur interruption mieux que les discussions sur le beurre néo-zélandais, voire sur la viande de kangourou ! mais en se limitant au seul domaine économique, on doit se rendre compte qu'il s'agissait hier et qu'il s'agira demain beaucoup moins d'ajuster des tarifs douaniers que de se mettre d'accord sur des politiques. Le caractère complexe de la Communauté rend nécessairement compliquées ses négociations relatives à l'adhésion ou l'association de nouveaux membres. Les buts étant définis par le Traité de Rome, il faut se mettre d'accord sur les moyens et sur les transitions ; il faut s'accorder aussi sur les politiques déjà construites et voir comment on peut les concilier avec celles des nouveaux venus. S'il s'agit d'un pays neutre comme l'Autriche, de nouvelles difficultés surgissent. Car si un pays neutre, pour préserver sa neutralité, s'efforce naturellement de conserver le maximum de liberté de mouvement, la Communauté doit bien, sous peine de compromettre sa construction même, réclamer un minimum de politique commune et d'harmonisation. Aucune de ces difficultés n'est insurmontable et toutes trouveront, avec de la patience et de la bonne volonté, les solutions adéquates, mais elles expliquent et c'était l'objet de cette parenthèse, que ce processus d'unification n'avance que lentement.

Je voudrais indiquer ici que dans notre maison, malgré les difficultés que je viens de rappeler, nous croyons au succès des efforts d'unification du continent européen.

Nous y croyons d'abord parce que les auteurs du Traité l'ont voulu. A Rome même, le 25 mars 1957, ils ont solennellement déclaré, dans le préambule du Traité, qu'ils appelaient les autres peuples de l'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à leur effort. Rien n'est venu depuis lors affaiblir cette croyance des fondateurs de la Communauté. La Communauté a toujours considéré qu'elle était non pas une fin, mais un commencement.

Nous y croyons ensuite parce que nos voisins européens n'ont cessé de manifester à la Communauté un intérêt croissant. En plein milieu de notre crise de 1965-66, loin de prendre trop au tragique nos discussions internes, ils manifestaient à tous les degrés, que se soit au Conseil des Ministres de l'Association européenne de Libre échange à Copenhague, ou que ce soit à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg, leur souhait de voir la Communauté reprendre le cours normal de son activité et rouvrir le dialogue relatif à l'élargissement de la Communauté.

Il n'a du reste jamais été complètement interrompu puisque la Communauté, après avoir mené à bien les négociations d'association avec deux pays tiers, la Grèce et la Turquie, est en train de poursuivre très activement la négociation avec un troisième, l'Autriche.

Nous y croyons enfin parce qu'il est de plus en plus question de l'indépendance de l'Europe et qu'il est évident que le chemin de l'indépendance de notre continent passe par son unité. C'est quand nous sommes divisés que nous risquons d'être dominés ; c'est quand nous sommes unis que nous sommes forts et indépendants. Ceux qui croient comme nous à la vertu et à la nécessité de l'indépendance de l'Europe n'ont pas d'autre chemin à suivre que celui de l'intégration européenne ouvert il y a seize ans.

Toutes les fédérations ont commencé de même par un noyau qui s'est progressivement élargi. Les cantons suisses étaient trois avant d'être devenus vingt-deux. Les Etats de l'Union en Amérique étaient douze avant d'être devenus cinquante et un. Les Etats de la Communauté européenne, qui étaient six à son début, sont de toute évidence destinés à devenir

plus nombreux, et ceci dans un temps prochain. Dès le moment où la volonté politique existe, elle finira bien par triompher des obstacles et se réaliser dans les faits.

Ainsi donc, ce qui se constitue sous nos yeux, ce que notre génération est en train de construire, c'est un continent européen avec ses politiques propres, ses buts économiques, ses étapes et ses institutions dont il est à présent démontré qu'elles sont capables de fonctionner et d'agir.

Que cette énorme entreprise doive encore se heurter à beaucoup de difficultés, personne n'en pourrait douter et, moins que personne, ceux qui sont au centre de l'action. La longue crise qui a secoué la Communauté en 1965-66 et où, pendant sept mois, un des membres de la Communauté s'est abstenu de participer aux réunions du Conseil, en a fourni la preuve. On en trouverait une autre, non moins frappante, dans les conflits d'intérêts dont la Communauté est le théâtre et dans la résistance tenace que les intérêts nationaux opposent aux politiques communautaires. Le difficile accouchement du règlement relatif au financement de la politique agricole commune en est un tout récent exemple.

De tels conflits sont dans la nature des choses. On ne pouvait pas imaginer que des Etats aussi anciens que les six Etats membres de la Communauté, avec leur histoire, leurs traditions, leur langue, leurs mentalités économiques et sociales si fortement dessinées, acceptent sans résistance de se plier aux disciplines communautaires. Toutes les fédérations politiques ont connu les mêmes difficultés, des crises semblables et parfois des crises plus graves encore. Rappelons-nous les conflits qu'ont connus les Etats-Unis d'Amérique à leur début. Un quart de siècle après la déclaration d'indépendance naissait et se développait la grande controverse entre les Jeffersoniens, défenseurs des droits des Etats membres, et les Fédéralistes, défenseurs des intérêts de l'union. Les arguments échangés, les forces en présence étaient comparables à ceux qui ont animé la Communauté en 1965-66. Là-bas, comme aujourd'hui, c'est la fédération qui a triomphé, parce que c'était dans la nature des choses et qu'il n'y a pas de communauté, pas même de vie sociale possible, si les individus n'abandonnent pas quelque chose de leurs intérêts et de leurs droits pour les mettre en commun et pour confier à des institutions

communes certains pouvoirs, limités mais réels. Il ne faut donc pas, dans les jugements que l'on porte sur une évolution, se laisser trop impressionner par des résistances et des crises qui, répétons-le, sont dans la nature des choses.

En vérité ce qu'il y a de remarquable dans la crise du Marché commun européen en 1965-66, ce n'est pas qu'elle ait éclaté, c'est plutôt qu'elle ait été si rapidement surmontée. Quand on constate la variété et l'ampleur des mesures prises par la Communauté au printemps 1966, quand on constate qu'entre le 10 mai et le 27 juillet, soit en dix semaines, les autorités communautaires sont parvenues à décider les dates de l'achèvement de l'union douanière industrielle et agricole pour 1968, à adopter le règlement financier de la politique agricole commune, à mettre sur pied plusieurs organisations de marché, à fixer les prix agricoles pour des produits aussi importants que le sucre, la viande bovine et les produits laitiers, enfin à décider les offres de la Communauté dans les domaines industriel et agricole pour les négociations tarifaires multilatérales de Genève, on peut conclure que la crise est passée et que la Communauté, malgré des divergences de vues politiques, qui subsistent, a retrouvé son dynamisme antérieur. Si l'on ajoute que l'intérêt des autres pays européens, notamment ceux de l'Association européenne de Libre échange, pour la Communauté, est plus actif que jamais, on ne peut plus douter que le continent européen soit, au moins dans le domaine économique, très avancé déjà sur le chemin de son unité.

Et c'est le moment de nous demander quelles sont les conséquences de cette situation nouvelle. Il y en a beaucoup. Je voudrais en mettre quatre particulièrement en lumière.

o
o o

1) La première, c'est que l'ère des petits marchés appartient désormais au passé. Les petits espaces font place aux grands espaces ; les petits marchés font place aux grands marchés.

La disparition rapide des barrières douanières et, plus encore, la certitude qu'elles allaient bientôt disparaître ont provoqué en Europe occidentale une expansion économique remarquable, un taux de croissance inégalé en Europe jusque là, une progression qui s'est

.../...

accompagnée d'une augmentation remarquable du niveau de vie et du progrès social.

Je ne voudrais pas alourdir mon exposé par des chiffres, dont l'examen est plus aisé à la lecture qu'à l'audition. Je me borne à en citer quelques uns que j'emprunte spécialement à votre secteur industriel.

Si nous considérons les échanges de produits chimiques à l'intérieur de la Communauté, nous constatons qu'ils ont passé de 486 millions de dollars en 1958 à 1 milliard 614 millions en 1965. Pendant les huit premières années du Marché commun les échanges de produits chimiques dans la Communauté ont donc triplé en valeur.

Fait non moins remarquable, cette progression considérable ne s'est pas réalisée au détriment du commerce extérieur. Dans le même temps, les importations de produits chimiques dans la Communauté sont à l'indice 220 et les exportations à l'indice 200, c'est-à-dire qu'en huit ans le commerce avec les pays tiers a doublé en valeur. Ajoutons en passant que ces indices sont supérieurs à ceux de la progression du commerce total de la Communauté, ce qui indique que le secteur chimique connaît une expansion plus grande que la moyenne de la croissance de la Communauté.

On le voit, nous n'avons pas assisté, comme certains le craignaient au début, à un déplacement des courants commerciaux, mais à une expansion, créatrice d'une augmentation très sensible des échanges tant à l'intérieur de la CEE qu'avec les pays tiers. Voilà les premiers résultats de la création d'un grand marché.

Les investisseurs européens savent dorénavant qu'en créant une usine dans leur pays ils disposent au départ d'un vaste marché de cent ou deux cents millions de consommateurs, selon qu'il s'agit d'un pays de la CEE ou de l'ARLE, et qui bientôt sera un marché unique couvrant d'une façon unifiée tout le continent européen occidental et central. C'est une nouvelle mentalité économique qui fait place à celle de l'entre-deux guerres. Les investisseurs de l'extérieur, et particulièrement les Américains, peuvent aussi manifester un intérêt tout à fait nouveau au marché européen ; on sait qu'ils n'ont pas attendu longtemps pour s'en apercevoir, et si ce phénomène peut créer des préoccupations ici ou là, dans telle ou telle région ou dans tel ou tel secteur, dans l'ensemble il s'agit d'un phénomène extrêmement heureux et profitable pour tous.

.../...

Quand l'Europe orientale se joindra-t-elle à ce mouvement ? Il est difficile de le prévoir. Cela dépend sans doute d'événements politiques qu'il n'est pas dans le but de cet exposé d'analyser et encore moins de prophétiser. La seule chose qu'on puisse dire avec certitude, c'est que les pays que nous sommes convenus ici d'appeler pays de l'Est, manifestent un intérêt croissant pour l'Europe occidentale, pour ses méthodes, pour ses succès comme pour ses difficultés, et qu'il n'y a aucune raison de considérer comme définitive la séparation idéologique et économique qui divise actuellement entre l'Est et l'Ouest le continent européen.

2) La seconde conséquence, c'est que l'effort d'unification du continent européen n'est pas resté isolé. D'autres continents, observant ce qui se passe en Europe, se sont inspirés de son exemple. C'est le cas de l'Afrique. A peine tous les peuples africains ont-ils secoué le joug colonial et conquis leur indépendance, à peine les jeunes Etats ont-ils affirmé leur souveraineté que les voilà cherchant à se rapprocher et à constituer des unités économiques plus vastes. Que ce soit le groupe de Casablanca ou celui de Yaoundé, que ^{ce soit} l'union africaine et malgache ou l'organisation de l'unité africaine à Addis-Abbeba, l'effort de rassemblement et d'unification est en cours. L'Afrique est loin, très loin d'être un continent politiquement et économiquement uni, et elle s'affirme plus facilement contre quelqu'un ou quelque chose que pour une construction harmonieuse et précise. Néanmoins, il est indéniable qu'une conscience africaine collective est en train de naître et que ses premiers effets sont déjà visibles.

Il en est de même en Amérique latine : là aussi les forces d'intégration sont déjà au travail, et si elles sont encore loin d'avoir trouvé leur forme définitive, on ne peut plus ignorer leur existence et leur développement.

Cette évolution se marque dans le travail journalier de notre Commission. Quand mon collègue, M. Henri ROCHEREAU, se réunit avec les représentants de nos associés africains, il les voit ensemble, en groupe et non pas séparément, à moins qu'il n'y ait des cas particuliers à discuter bilatéralement.

De même en ce qui me concerne, depuis deux ou trois ans, je me réunis avec les représentants diplomatiques des Etats latino-américains,

.../...

en groupe, et nous faisons ensemble le tour des problèmes qui intéressent, non plus chacun d'eux individuellement, mais les rapports généraux de l'Amérique latine avec l'Europe.

Peut-être ces phénomènes sont-ils moins ressentis par des pays comme les Etats-Unis d'Amérique ou la Russie soviétique, qui par leurs dimensions sont déjà en quelque sorte des continents à eux tous seuls. Mais pour nous le phénomène est frappant : après que les Etats aient constitué pendant plusieurs siècles la fin de la sagesse politique, voici que le monde s'organise en continents. C'est une étape considérable dans l'histoire humaine. C'est à l'échelle continentale et non plus à l'échelle nationale que tend maintenant à s'organiser la vie politique et économique du monde.

Plusieurs grandes organisations internationales subissent les effets de cette tendance nouvelle. L'exemple le plus récent est l'évolution qui s'est produite au sein de l'organisation des Nations unies pour le commerce et le développement. Réunie pour la première fois à Genève en février 1964 elle groupait à l'origine une centaine d'Etats souverains. Au bout de quelques semaines ceux-ci s'organisaient déjà en trois ou quatre groupes représentant des continents, et à l'issue de la première assemblée générale il n'y avait plus que deux groupes, celui des Etats développés et celui des Etats en voie de développement. Rien ne peut mieux montrer l'évolution accomplie depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. La Charte des Nations unies qui ne connaît que les Etats et qui ignore leur groupement, apparaît déjà, après un quart de siècle, comme un instrument démodé qu'il faudra réviser pour l'ajuster à l'évolution économique et politique du monde.

3) La troisième conséquence que je voudrais mettre en lumière, c'est qu'au dialogue des Etats se substitue celui des continents. Jamais les Etats-Unis d'Amérique n'avaient songé, jusqu'en 1950, à parler d'égal à égal avec l'Europe. Comment l'auraient-ils fait, alors qu'ils trouvaient en face d'eux, de l'autre côté de l'Atlantique, une vingtaine d'Etats souverains, séparés, parfois hostiles, et dont aucun n'avait une dimension permettant de le considérer comme un véritable partenaire.

Toute autre est la situation depuis que l'Europe a entrepris de s'unir. Avant même que la Communauté économique européenne ne soit élargie, alors même qu'elle est limitée aux six Etats qui l'ont créée, voici qu'elle

représente déjà par sa masse un ensemble impressionnant. Si les Etats-Unis sont encore économiquement, industriellement, financièrement, une puissance beaucoup plus considérable, ce n'est plus vrai dans le domaine des échanges. Le commerce extérieur de la Communauté, bien limité aux six pays actuels, est déjà, en volume et en valeur, plus important que le commerce extérieur des Etats-Unis. Dans ce domaine, nous leur parlons d'égal à égal. C'est pourquoi le président Kennedy a pu, en juillet 1962, faire ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait pu : proposer à l'Europe unie de devenir pour les Etats-Unis un partenaire égal.

Le premier acte de ce partnership à l'état naissant a été le Kennedy round. Sans doute il ne constitue pas la première des grandes négociations tarifaires multilatérales, mais il en représente certainement un type nouveau que seule l'intégration européenne a rendu possible. Pour la première fois la plupart des participants, à l'instar de la Communauté, ont accepté de s'engager dans une procédure de réduction linéaire et non plus produit par produit. En outre, l'essentiel des négociations a été noué entre les quatre principaux partenaires, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et la Communauté et, là encore, ce sont plus des continents que des pays qui négocient un accord mondial.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur les négociations tarifaires de Genève. On sait qu'après avoir subi l'an dernier un ralentissement, imputable largement aux difficultés traversées par la Communauté, la reprise normale des activités de cette dernière a permis de donner aux négociations genevoises une impulsion nouvelle. Elles sont maintenant entrées dans leur dernière phase, celle où, au cours de cet automne et jusqu'au printemps prochain il va falloir négocier dans les secteurs litigieux, élaborer des compromis et des solutions d'ensemble, mettre au point les accords mondiaux envisagés dans le domaine agricole. Ces dernières batailles entre experts et négociateurs promettent d'être rudes, mais tout porte à croire maintenant que le Kennedy round va s'achever, en dépit des obstacles, vers une solution positive, qui représentera, même dans l'hypothèse la plus modeste, une contribution considérable à l'amélioration des échanges dans le monde.

En dépit des difficultés, nous croyons donc au succès du Kennedy round, et je souhaite le dire publiquement, au moment où s'amorce la phase finale, en raison de la responsabilité même que la Commission du Marché

commun porte dans ce domaine en sa qualité de négociateur de la Communauté. Nous croyons à ce succès dans le domaine industriel depuis le moment où il a été possible aux grands partenaires de présenter des listes modérées d'exceptions, en sorte que la majorité de leurs échanges sera soumise aux règles de réduction générales. Nous y croyons dans le domaine agricole depuis que les partenaires ont pu échanger leurs offres dans tous les secteurs. L'énorme travail accompli par tous pendant ces deux dernières années va porter ses fruits et c'est avec un optimisme raisonnable mais également résolu que nous abordons le chapitre final de ce grand effort.

Votre industrie, celle des produits chimiques, est naturellement un des grands secteurs de la négociation. C'est aussi un des plus difficiles, car c'est là que se présente la grande controverse entre les Etats-Unis d'une part, et tous leurs autres partenaires industriels, principalement européens, d'autre part, sur le problème devenu célèbre de l'évaluation en douane. Il est difficile à ce stade de prévoir quelle est la solution qui prévaudra et je ne voudrais pas utiliser cette tribune pour exposer spécialement le point de vue de la Communauté. La seule chose que je voudrais dire est qu'il est hautement souhaitable qu'une solution satisfaisante intervienne, car elle aurait un retentissement considérable sur l'ensemble du commerce des produits chimiques entre les Etats-Unis et l'Europe et c'est là, parmi d'autres, un des grands résultats espérés de la négociation de Genève.

4) Enfin, dernière conséquence que nous voudrions souligner, il est manifeste que l'organisation du monde à l'échelle des continents a augmenté chez les uns et chez les autres le sentiment de responsabilité envers les pays moins développés. Autrefois, à part les liens, aujourd'hui périmés, de caractère colonial, il était difficile de concevoir une action collective pour remédier au sous-développement. Chacun se sentait dépassé par l'ampleur des problèmes et n'avait qu'une conscience assez vague de sa responsabilité personnelle. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Les grandes puissances économiques se rendent beaucoup mieux compte que la solution des problèmes dépend de leur action collective. La Communauté économique européenne, pour sa part, a entrepris dès l'origine une action cohérente en vue de lutter contre le sous-développement, par un ensemble de mesures coordonnées dans le domaine des échanges, de l'aide à la diversification de la production et des investissements qui lui a valu la

confiance de ses dix-huit Etats africains associés et maintenant celle d'autres pays, tel le Nigéria, qui demandent à se joindre à cette entreprise. Ailleurs, au sein de la Conférence mondiale, nous voyons naître et se développer d'autres initiatives, telle celle de l'octroi de préférences tarifaires pour les produits finis et semi-finis des pays en voie de développement, qui procède de la même approche. L'organisation du monde à l'échelle des continents permet pour la première fois la naissance d'une conscience collective et l'éclosion d'un sens du devoir social dans les relations économiques du monde. Si les conséquences pratiques à tirer de cette situation sont encore à leur début, c'est déjà un événement considérable en soi que cette conscience vienne à éclore, et c'est là un changement très fondamental dans les relations humaines.

Organisation du monde à l'échelle des continents, avons-nous dit, avant même qu'elle soit complètement possible, alors que les continents sont encore en voie de formation, déjà se pose le problème de leurs rapports entre eux et peut-être de leur affrontement. Il faudrait à tout prix éviter que le choc des continents se substitue aux chocs des nations d'hier. Ce serait un médiocre progrès d'avoir surmonté le nationalisme des Etats (et nous sommes encore loin du terme de cet effort) si c'était pour lui substituer à une échelle plus vaste, et avec des effets encore plus destructeurs, le nationalisme des continents. C'est un grand problème et dont on ne peut douter qu'il soit déjà en partie actuel. Tous ceux qui ont une fonction de responsabilité doivent y réfléchir dès maintenant. Il ne sera pas de trop de l'imagination et de l'énergie politique des dirigeants dans les divers continents pour éviter un tel péril.

Les moyens existent. Il y a maintenant des organisations internationales : les Nations-Unies à New York, l'Organisation pour le Commerce et le Développement économique à Paris, l'Accord général sur le Commerce et les Tarifs douaniers à Genève, le Fonds monétaire international, l'UNCTAD à Genève, où ces problèmes peuvent être discutés, où les chocs peuvent être prévenus ou amortis. Encore faut-il que ces organisations fonctionnent avec efficacité et que les Gouvernements leur apportent un concours autre qu'une simple présence nonchalante. C'est l'occasion pour moi de souligner, parmi les changements dans l'organisation économique du monde, l'existence et l'action de ces grandes organisations, inconnues il y a un demi-siècle, et du succès ou de l'échec desquelles dépend dans une large mesure notre
.../...

destin à tous. Jamais les hommes n'ont créé sur la planète autant d'institutions ayant l'ambition de saisir les problèmes mondiaux dans leur totalité. Mais celles-ci n'ont pas seulement besoin de compétence et d'imagination ; elles ont aussi besoin de volontés agissantes et c'est là sans doute que réside un des besoins les plus immédiats de notre temps.

Mesdames, Messieurs,

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur ce que nous vivons en ce moment, et beaucoup de conséquences de l'évolution que nous avons dessinée sont encore imprévisibles à l'heure actuelle. Rien des choses humaines ne se développe du reste sans imprévu. La crise qu'a traversée la Communauté économique européenne n'est peut-être, dans l'histoire de celle-ci, que la première. L'unification du continent européen prendra peut-être plus de temps que nous le souhaiterions. Les mouvements semblables dans d'autres continents connaîtront aussi bien des péripéties. Il n'importe. L'essentiel est de constater que ces tendances nouvelles de l'organisation économique du monde existent et se développent sous nos yeux. Si elles ne sont pas exemptes de périls, elles contiennent déjà en elles-mêmes un immense progrès sur le passé. Notre génération, prompt à conquérir l'espace, n'a manqué ni d'imagination ni de courage, et il plait à un Européen de constater que c'est de la vieille Europe, que l'on croyait fatiguée et en déclin, que sont issus ces efforts de renouveau. Au moment où votre congrès s'ouvre sous le signe non seulement de la chaise, mais aussi de la civilisation, il n'est pas mauvais qu'il commence par une parole d'espérance.